

# France

25/05/2023

## Le climat des affaires se dégrade partout en France, un tournant important

**Le climat des affaires s'est dégradé en France en mai dans tous les secteurs, ce qui indique qu'un ralentissement de l'activité économique est à attendre dans tous les secteurs, et ce dès le deuxième trimestre. Les pressions inflationnistes se modèrent fortement.**

Le climat des affaires s'est dégradé en France en mai, baissant de 2 points sur un mois pour atteindre 100, son niveau le plus bas depuis plus de deux ans. La détérioration est visible aussi bien dans le secteur des services, que l'industrie, le commerce de détail ou le commerce de gros. Aussi bien l'appréciation de la situation actuelle que celle des perspectives d'activité chutent partout.

Cela fait quelques mois que les signes d'un assombrissement des perspectives s'accumulent, mais jusqu'ici ceux-ci n'étaient pas majoritaires. Avec les indices PMI publiés hier, les données de mai sont cette fois limpides : un ralentissement de l'activité économique française est à attendre dans tous les secteurs, et ce dès le deuxième trimestre. Et ce ralentissement commence à avoir un impact sur le marché du travail, ce qui implique qu'il risque de perdurer pendant plusieurs trimestres. Le climat de l'emploi a ainsi diminué nettement en mai, pour atteindre 106, son niveau le plus bas depuis septembre 2021, en raison d'une appréciation plus négative de l'évolution des effectifs dans le secteur des services.

Compte tenu de ces premiers signes d'affaiblissement du marché du travail, mais aussi de l'assombrissement des perspectives selon les chefs d'entreprises, de l'inflation toujours très élevée, de la croissance mondiale attendue faible et de l'impact du resserrement monétaire qui commence à se faire réellement sentir, nous tablons sur une croissance du PIB faible dans les prochains trimestres, qui porterait la croissance 2023 à 0.6% et celle de 2024 à 0.7%, avec des risques orientés à la baisse. Bien que la France ait échappé à la récession l'hiver dernier, les indicateurs d'aujourd'hui viennent rappeler qu'une récession dans les prochains mois ne peut être exclue.

Avec cet affaiblissement généralisé, la France fait figure d'exception par rapport aux pays voisins. En effet, dans les autres pays européens, la divergence entre secteur manufacturier et secteur des services s'est accrue en mai, l'industrie étant plombé par le ralentissement économique mondial, tandis que les services bénéficient des gains de pouvoir d'achat liés à la baisse des prix de l'énergie et la hausse des salaires négociés. Au même moment, en France, cette divergence n'est pas aussi importante. Et surtout, le ralentissement est visible partout, et donc également dans le secteur des services. Cette différence entre la France et les pays voisins est probablement due au contexte d'inflation totalement différent, l'inflation française ayant à nouveau augmenté en avril alors qu'elle diminue dans les autres pays, en raison d'une inflation énergétique toujours positive dans le contexte de « bouclier tarifaire ». Le plus gros choc de l'inflation sur le pouvoir d'achat a lieu en 2023 en France, alors qu'il a eu lieu en 2022 dans les pays voisins.

Du point de vue de l'inflation, le rapport apporte de bonnes nouvelles. Les prévisions de prix des entreprises sont en effet en baisse dans tous les secteurs d'activité. Et la baisse est particulièrement prononcée dans le secteur industriel, où la tendance prévue des prix de vente est repassée en dessous de sa moyenne de long terme. Un signe clair d'une forte diminution des pressions inflationnistes. Dans les services, la diminution est moins forte, mais les prix de vente prévus sont revenus à leur niveau de novembre 2021. Les prix prévus sont également en baisse dans le commerce et dans le bâtiment. Ces bonnes nouvelles devraient être accueillies avec soulagement par la BCE, car elles indiquent que l'inflation en France devrait entamer une descente assez nette dans les prochains mois.

**Charlotte de Montpellier**  
Senior Economist  
Charlotte.de.Montpellier@ing.com  
+32 473 63 49 28

## Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.